

# INVITATION

Protéger toutes les victimes  
des conflits armés

# L'incessant combat

Les 40 ans des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève

**Jeudi 16 novembre 2017**

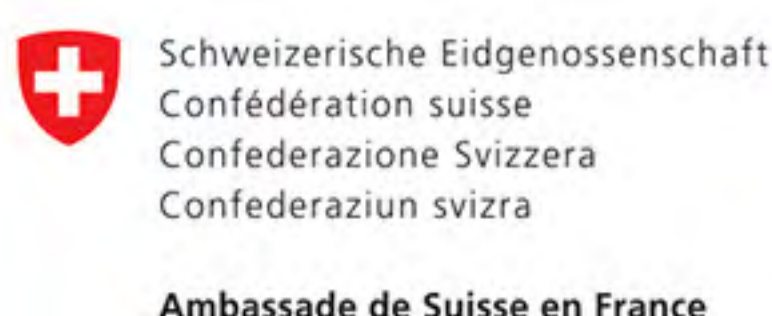
Immeuble Jacques Chaban-Delmas

Salle Victor Hugo

101, rue de l'Université – 75007 PARIS

Colloque organisé par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR),  
l'Ambassade de Suisse, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères,  
le ministère des Armées, l'Organisation internationale de la Francophonie, la Croix-rouge française

Sous le haut patronage de Monsieur François de Rugy, Président de l'Assemblée nationale



# INVITATION

La journée s'ouvrira à 09.00 précises par une séance solennelle et sera suivie de trois tables rondes :

**De la guérilla au terrorisme :**  
la pertinence du DIH face aux réalités contemporaines

**La protection des civils :**  
un impératif dans la conduite des hostilités

**« Respecter et faire respecter » le DIH et le DIDH dans les conflits armés :**  
une obligation *erga omnes* face aux violations graves

Ce colloque sera honoré de la présence de :

**Florence Parly**, ministre des armées  
**Jean-Jacques Eledjam**, président de la CRF  
**Jean-Yves Le Drian**, ministre de l'Europe et des affaires étrangères  
**Peter Maurer**, président du CICR  
**Adama Ouane**, Administrateur de l'OIF  
**Bernardino Regazzoni**, ambassadeur de Suisse  
**Marielle de Sarnez**, présidente de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale

Et de très nombreux autres experts, personnalités et témoins.

**Yves Sandoz**, ancien membre du CICR, introduira les tables rondes par un rappel du contexte de l'adoption des deux Protocoles additionnels et conclura les travaux.

Protéger toutes les victimes  
des conflits armés

L'incessant  
combat

## Inscription obligatoire

[colloque\\_paris\\_40ans\\_protocoles1977@icrc.org](mailto:colloque_paris_40ans_protocoles1977@icrc.org)

Réponse par mail avant le **6 novembre**, accompagnée impérativement de la fiche d'accès et de participation dûment remplie.

Enregistrement et accueil des participants à partir de **8h00**

Une **pièce d'identité** (carte d'identité, passeport ou titre de séjour) sera exigée à l'entrée.

(Accès dans la limite des places disponibles)

## Accès

Métro : Assemblée nationale (ligne 12), Invalides (lignes 8 et 13)

RER : Invalides (Ligne C)

Bus : lignes 24, 63, 73, 83, 84, 93, 94



CICR



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Ambassade de Suisse en France



ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
la francophonie



croix-rouge française  
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS